

DOSSIER DE PRESSE

**Point presse sur la présentation
du dispositif de réciprocité entre
le réseau des médiathèques CAPI
et
les bibliothèques municipales**

**Judi 11 mai 2017 à 14h30, à la Bibliothèque d'Éclose-Badinières
(Place de la Mairie - 38300 Éclose-Badinières).**

1-RAPPEL SUR LA LECTURE PUBLIQUE À LA CAPI

Depuis sa création en 2007, la CAPI est compétente en matière de lecture publique. L'agglomération dispose d'un réseau de 10 bibliothèques et médiathèques (Bourgoin-Jallieu et annexe de Champ-Fleur, Four, L'Isle d'Abeau, Meyrié, Ruy-Montceau, Saint-Quentin-Fallavier, Saint-Savin, La Verpillière et Villefontaine). Elles proposent à tous des collections de documents encyclopédiques et pluridisciplinaires, en accès libre et empruntables à domicile. Le réseau des Médiathèques CAPI a pour mission de développer la lecture publique et de réduire l'illettrisme, de favoriser la culture et l'éducation permanente des habitants de la CAPI. Par l'action culturelle, il assure gratuitement un rôle de médiation aux savoirs, aux connaissances et aux arts.

Mais sur le territoire, il n'y a pas que l'agglomération qui propose l'accès à la lecture publique.

En effet, le territoire possède un réseau de lecture publique riche de 20 établissements, mais complexe puisque 10 sont des médiathèques CAPI et 10 autres des bibliothèques municipales ou associatives.

2-LE DISPOSITIF : 1 COTISATION, 20 BIBLIOTHÈQUES !

Comptant 10 équipements de lecture publique (deux bibliothèques et huit médiathèques), le réseau de la CAPI s'allie désormais à celui des bibliothèques municipales du territoire.

Afin de rendre ce réseau plus lisible pour les usagers, un système de réciprocité des inscriptions a été mis en place. Par accord entre la CAPI et chacune des communes, il a été convenu qu'un usager pouvait choisir de s'inscrire dans sa bibliothèque de proximité, au tarif CAPI ou au tarif communal. La recette de l'abonnement reste à l'établissement d'accueil, qu'il soit CAPI ou communal.

L'avantage, c'est d'avoir accès à un nombre considérable de documents, et de pouvoir fréquenter des lieux différents

Le but est de développer encore davantage la lecture publique sur le territoire. Un groupe de travail a étudié plusieurs propositions de collaboration entre les bibliothèques municipales et le réseau des médiathèques CAPI. Un dispositif a été élaboré dans le cadre de la commission culture, par un « groupe Bib » dont l'objectif est de développer la lecture publique, tant au niveau de la fréquentation des établissements que des actions culturelles portées par ces derniers. Lors du Conseil communautaire du 8 novembre 2016, été validée la réciprocité des inscriptions en bibliothèques.

Comment ça marche ?

Le dispositif est très simple : un abonné qui souscrit un abonnement aux tarifs CAPI peut aussi désormais accéder aux bibliothèques municipales de son choix (la recette restant à la bibliothèque qui prend l'abonnement initial). L'usager peut habiter par exemple à Nivolas-Vermelle ou à Vaulx-Milieu, et souhaiter prendre une adhésion intercommunale, qui ouvre les portes de 20 bibliothèques !

Par convention, la CAPI et la commune ont acté le principe de réciprocité des inscriptions en bibliothèques municipales et médiathèques CAPI : la cotisation payée chez l'un ouvre gratuitement aux services chez l'autre et vice-versa. Les communes et la CAPI se sont entendues pour que l'encaissement de la recette ne donne pas lieu à des compensations.

Un lecteur qui s'inscrit ou se réinscrit en bibliothèque n'aura pas à payer deux abonnements pour fréquenter la bibliothèque municipale et le réseau CAPI.

Chaque bibliothèque municipale propose au lecteur de choisir s'il souhaite une inscription «simple» ou s'il préfère s'acquitter du tarif «CAPI» pour pouvoir bénéficier d'une inscription gratuite dans les médiathèques CAPI.

Les avantages

Emprunter un livre dans une bibliothèque est un moyen très économique de s'évader. Depuis le 1er janvier dernier, on peut accéder, avec une seule adhésion, à des milliers de petits trésors...

Grâce aux bibliothèques et aux médiathèques, c'est tout un monde de mots, d'images et de sons qui s'offre à nous. On peut profiter de milliers de livres, bandes dessinées, CD audio, films, magazines de presse, à un coût très modique. Quel que soit son âge et ses goûts, on trouve toujours matière à se cultiver ou à se divertir !

Tarifs communs

Les bibliothèques municipales conservent leurs propres tarifs en « local ».

Les tarifs ouvrant droit aux deux inscriptions sont ceux appliqués par la CAPI :

Ces nouveaux tarifs doivent être votés en conseil municipal pour être appliqués.

	Résident CAPI	Hors CAPI
Jeune de moins de 18 ans, emprunt de livres	Gratuit	Payant (voir multi-supports)
Jeune de moins de 18 ans, multi-supports	3 €	5 €
Adulte, multi-supports	12 € €	25 € €
Tarif réduit, multi-supports -Etudiant de moins de 26 ans -Jeune Mission locale de moins de 26 ans inscrit en CIVIS (contrat d'insertion à la vie sociale) -Personne attestant d'une allocation de base (RMI, ASSEDIC, FNS, allocation handicapé, allocation personne invalide) -Personne de plus de 65 ans non imposable	5 € €	10 € €
Tarif réduit familial, multisupport Valable à partir de 2 personnes domiciliées à la même adresse et unies par un lien familial	20 € €	35 € €
Collectivités, emprunt de livres	Gratuit €	35 € €

* Le tarif « multi-supports » comprend le prêt de livres, de disques, de vidéos et de documents numériques selon les modalités de prêt de chaque établissement.

Liste des bibliothèques : en rose les équipements CAPI,
en taupe les bibliothèques municipales :

- Bourgoin-Jallieu
04 74 43 81 67
- Bourgoin-Jallieu
Champ-Fleuri
04 74 28 11 51
- Chèzeneuve
04 74 28 73 94
- Domarin
04 74 28 68 80
- Écluse-Badinières
04 74 92 00 21
- Four
04 74 92 76 97
- L'Isle d'Abeau
04 74 27 13 38
- La Verpillière
04 74 82 76 72
- Les Éparres
04 74 88 06 17
- Maubec
09 67 26 78 18
- Nivolas-Vermelle
04 74 92 16 53
- Meyrié
04 37 03 12 21
- Ruy-Montceau
04 74 93 20 23
- Saint Alban de Roche
04 74 28 78 18
- Saint-Savin
04 74 93 41 15
- Saint-Quentin-Fallavier
04 74 94 45 42
- Vaulx-Milieu
04 74 95 56 75
- Villefontaine
04 74 96 78 88
- Villefontaine
04 74 96 00 00